

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article917>



Forum à Montpellier contre les lois territoires

- Cercles locaux - Montpellier (34) -



Date de mise en ligne : samedi 11 octobre 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Plusieurs organisations montpelliéraines avaient demandé au Préfet l'autorisation d'organiser un forum public pour informer la population des conséquences néfastes des lois territoires. N'ayant pas de réponse, elles ont décidé d'un forum mobile et en ont informé le préfet par la lettre ci-dessous. Nous mettons le tract diffusé à cette occasion et les photos de l'évènement en pièces jointes.

Quelques jours plus tard, à la séance extraordinaire du conseil d'agglomération qui prévoit la transformation de l'Agglo en Métropole, le Mouvement Républicain de Salut public et le cercle local de l'association pour une Constituante, organisations membres du CHR, manifestait contre une "Megalometropole" qui vise à la disparition des communes et du département, siège de la démocratie de proximité et du contrôle des élus par les citoyens contribuables.

De nombreuses personnalités invitées, les medias, la tv et un nombreux public, on vu durant deux heures la manifestation de protestation au cours de laquelle des centaines de tract explicatif furent distribués. Pétitions signées, et adhésion enregistrée, un beau succès médiatique ! Photo là encore jointe.

5 octobre 2014 - 13 Vendémiaire An CCXXIII

Mr le Préfet de l'Hérault

Place des Martyrs de la Résistance.

34000 MONTPELLIER

Objet : Forum Montpelliérain

La réforme territoriale en débat.

Monsieur le Préfet,

Neuf organisations (Mouvement républicain de salut public, Cercle de Montpellier pour une Constituante, Comité biterrois de résistance, Association pour une constituante, Association des citoyens constituants du grand Biterrois, ATTAC Cévennes sud, Union populaire républicaine, Parti de gauche et Debout la République,) souhaitent organiser un forum pour informer les citoyens sur l'actuelle réforme territoriale qui s'apprête à transformer complètement l'organisation de notre pays et demander sur cette réforme un débat public approfondi conclu par un référendum.

Chacune des 9 organisations participantes avaient prévues de tenir son stand avec son propre matériel explicatif (tracts, pétitions, banderoles, affiches, etc. Chacune développant les tenants de cette réforme au public afin d'en éclairer le débat.

A cet effet, au nom de ces 8 organisations, le MRSP avait demandé par lettre recommandée avec avis de réception à la mairie de Montpellier l'autorisation d'occuper le samedi 11 octobre 2014 une partie de l'espace public piétonnier entre l'esplanade et la place de la Comédie entre 13 h et 18 h 30.

Une telle autorisation avaient été accordée par le maire de Béziers le 26 septembre dernier qui avait fournit le

Forum à Montpellier contre les lois territoires

matériel et le forum c'était déroulé sans aucun problème. (voir coupures de presse)

Or, à ce jour, le maire de Montpellier ne nous ayant donné aucune réponse à moins d'une semaine du forum projeté. Nous nous trouverons donc contraint, sans autorisation municipale pour réaliser ce forum prévu fixe, et sans le matériel demandé, de le réaliser tout de même, mais mobile, sans occuper la voie publique.

J'ajoute que nous nous engageons à ne pas perturber l'ordre public, notre but étant seulement d'informer les citoyens et nullement d'engager une quelconque polémique avec le public.

Au nom des organisations ci-dessus participantes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour les neuf organisations, Robert HADJADJ